

**DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 6 Juillet 2026

L'an 2026, le 6 Juillet à 18h40 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 2 Juillet, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles CUGNET, Maire.

Membres en exercice : 11 Membres présents : 10 Absent : 0 Excusé : 1
<u>Nom des membres ayant participé au vote</u> : CUGNET Jean-Charles – LAPERSONNE Caroline – HUMBERT Charles-Henri – HUSSON Xavier – SENS-SALIS Nicolas – ZIMMERLIN Michael – BELINCI Giulia – POCQUET Jessika – FORT Céline – MEUNIER Tony <u>Absent</u> : néant <u>Excusé</u> : ANDRIOLLO Sophie <u>Secrétaire de séance</u> : HUMBERT Charles-Henri

31-26

Délégation de Conseil Municipal au Maire

Complément à la délibération n°15-26 et 29-26

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2122-22 et L. 2122-23,

Considérant la possibilité pour le conseil municipal de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines de ses attributions limitativement énumérées à l'article L. 2122-22 du code précité,

Considérant la nécessité pour des raisons de réactivité et d'efficacité de la gestion communale de confier au maire certaines attributions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

DÉCIDE, en complément de la délégation N°15-26 et 29-26

- **de déléguer au maire les attributions suivantes :**

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actes intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000€.

- de rappeler au maire son obligation de rendre compte des décisions prises sur délégation au conseil municipal lors de la séance suivante.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 051-215103656-20260706-D31_2026-DE



Extrait certifié conforme
au registre des délibérations

Le Maire,



Publié en Sous Préfecture le 10 Juillet 2026
Affiché le 10 Juillet 2026